

## Pour vous protéger, Pour protéger ceux qui vous entourent, Faites-vous vacciner contre la grippe

Population à risque :  
Les plus de 65 ans  
Les malades chroniques  
Les moins de 2 ans

*En France  
2,5 millions de personnes  
atteintes chaque année*

*90% des décès liés à la grippe  
concernent les plus de 65 ans*

LA TRANSMISSION EST  
DE TYPE  
« GOUTTELETTES »  
LORS DES ÉPISODES DE  
TOUX

**La meilleure protection,  
c'est la vaccination**



Le vaccin protège la personne âgée vaccinée en diminuant de 60% la gravité de la maladie de 80% la mortalité

### Mais

la réponse immunitaire d'une personne âgée est de moins bonne qualité.

La fabrication d'anticorps peut être insuffisante.

En se vaccinant, le personnel limite la circulation du virus dans l'établissement et protège les résidents fragiles.

- **La vaccination est prise en charge par l'établissement.**
- **Inscrivez-vous auprès de l'infirmière.**